Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 79 (1991)

Heft: 6-7

Artikel: Travail bénévole : im-payé, im-payable

Autor: Bugnion-Secretan, Perle

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-279713

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Les activités politiques et syndicales: à la limite du bénévolat.

Travail bénévole

Im-payé, im-payable

Sous ce titre, l'Alliance de sociétés féminines suisses et le Centre de liaison de Zurich ont publié les résultats d'une enquête sur la nature et l'ampleur du travail bénévole. Elle a été faite dans quatre communes typiques du canton, d'une cité dortoir à une commune rurale. Elle a englobé dans le travail volontaire la participation aux organisations professionnelles ou d'utilité publique – sportives, féminines, de jeunesse, etc. la participation au système de milice suisse - armée, partis politiques, etc. - et enfin le travail effectué en dehors de toute organisation – aide à des gens âgés, transports en auto,

L'enquête admet aussi comme volontaire un travail modestement rémunéré, ainsi des jetons de présence pour des séances de commissions, et bien entendu le remboursement des frais encourus par le volontaire.

Il n'y a guère de différence entre les communes urbaines et les communes rurales: 14 à 16% de la polulation s'engage sous une forme ou une autre, 34 à 43% des gens engagés allant jusqu'à consacrer 220 heures par an au bénévolat, soit l'équivalent de deux à cinq semaines de 44 heures de travail hebdomadaire.

En incluant dans son analyse le service militaire, les activités politiques, les pompiers, la protection civile, l'enquête arrive au résultat, qui paraîtra paradoxal à beaucoup, que la part des hommes dans le travail im-payé et im-payable est plus forte que celle des femmes, la politique notamment demandant un engagement intensif.

La plus forte proportion des bénévoles ont entre 36 et 55 ans, la plus faible est représentée par les femmes qui n'ont ni travail professionnel ni enfants.

L'enquête a cherché à cerner les motivations au bénévolat. Elles diffèrent à l'évidence entre les hommes et les femmes, ce qui se manifeste par le fait que 65 % du travail volontaire des hommes s'exerce dans la politique, 80% de celui des femmes au service des autres. hommes apprécient d'y trouver des occasions de travail en équipe, de responsabilités et de commandement; les femmes, des contacts humains, l'amitié, tout en regrettant que les tâches qu'elles acceptent ne leur valent ni reconnaissance ni prestige.

Ainsi, seules 1,10 % des organisations qui font appel à des volontaires leur donnent toujours un certificat, 17,13 % le font sur demande, 81,77 % jamais (selon une enquête réalisée à l'Ecole d'études sociales de Bâle). D'autres formes de reconnaissance pourraient être des exonérations fiscales, l'ouverture d'un compte AVS, etc.

L'enquête de l'ASF me semble appeler deux critiques. Tout d'abord, elle met sous le même dénominateur deux choses aussi fondamentalement différentes que par exemple l'aide aux gens âgés et les activités syndicales ou politiques, qui appartiennent déjà aux allées du pouvoir. Ce faisant, elle cautionne en quelque sorte le partage traditionnel des rôles, étendu au domaine du volontariat. Secondement, elle donne le reflet d'un moment dans notre vie sociale, alors qu'il serait important de connaître l'évolution de certaines tendances à l'égard du bénévolat.

Alors qu'on invoque de plus en plus souvent la qualité de la vie, est-on plus ou moins souvent ou volontiers qu'autrefois prêt à assumer ces multiples tâches qui l'assuraient en partie au moins, ou s'en remet-on à l'Etat?

En demandant que tout travail soit payé, en arrivera-t-on à ce que le secteur privé, qui a tout de même ses avantages, ne puisse plus subvenir aux institutions qu'il a créées?

En voulant que tous les services répondent aux exigences d'un niveau professionnel, découragera-t-on les bonnes volontés?

En un mot, l'esprit de service serait-il en train de disparaître, ou le sentiment de solidarité, un mot pourtant qu'on invoque souvent?

Perle Bugnion-Secretan

Infirmières

Le creux de la vague

Un cri d'alarme vient d'être lancé par la section de Zurich de la Croix-Rouge suisse, responsable de la formation des infirmières. Les candidatures pour la formation d'infirmières généralistes ont reculé en 1989 de 17%, en 1990 de 27%, et même de 48% pour les infirmières en psychiatrie. La proportion des étrangères a passé entre 1987 et 1991 de 25 à 59%. Un sondage auprès de 689 garçons et filles des classes terminales a montré un desinté-



rêt général à l'égard des professions soignantes: ces jeunes veulent un métier qui les amuse (Spass macht) et où ils gagnent beaucoup d'argent. Celui d'infirmier/infirmière a la réputation d'être mal rétribué pour un travail «astreignant et sale». Il y a lieu, conclut la section de Zurich de la CRS, de repenser la propagande en fonction des goûts d'une génération «orientée vers la consommation et les loisirs». Mais aussi d'imaginer de nouvelles mesures, de reconsidérer l'âge du début de la formation et les critères de sélection, qui devraient porter plus sur la vocation que sur les capacités. Il faudrait aussi offrir des conditions de travail - flexibilité - et de salaire attractives pour les femmes qui se recyclent comme infirmières ou comme auxiliaires «laïques».

Autre cri d'alarme de la CRS: alors qu'en 1990 quelque 400 000 donneurs ont permis 624 251 prises de sang, le nombre des donneurs a reculé de 7500 environ, du fait qu'un grand nombre d'entre eux ont été atteints par la limite d'âge.